



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE MALAUNAY

DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

Une partie de la Rue Pierre Brossolette (terrain 14) et un
chemin piéton (terrain 15)

Par arrêté n°PPAC 24 489, le Président de la Métropole Rouen Normandie a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de déclassement d'une partie de la Rue Pierre Brossolette (terrain 14) et d'un chemin piéton (terrain 15).

Madame Françoise VEDEL, Directrice Caisse Mutualité retraitée, est désignée commissaire enquêteur par le Président de la Métropole.

L'enquête publique se déroulera du lundi 13 janvier 2025 à 9h00 au lundi 27 janvier 2025 à 17h30, dernier délai - clôture de l'enquête publique, soit pendant quinze (15) jours entiers et consécutifs.

Le public pourra prendre connaissance du dossier papier à la mairie de Malaunay (Place de la Laïcité 76770 MALAUNAY), aux horaires habituels d'ouverture (lundi au vendredi de 8h45 à 12h et 13h45 à 17h30) ainsi que formuler ses remarques sur le registre ouvert à cet effet. Ce dossier sera également mis à la disposition du public au siège de l'enquête publique à la Métropole Rouen Normandie (le 108, 108 allée François Mitterrand à Rouen aux jours et heures d'ouverture habituels).

Le dossier d'enquête publique sera disponible également sur internet : www.malaunay.fr et jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr. Le public pourra également consigner ses remarques sur le site jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr, après avoir ouvert un compte.

Les observations formulées par le public pourront être adressées par voie postale pendant la même période, par écrit au commissaire enquêteur au siège de l'enquête publique : Métropole Rouen Normandie (Pôle de proximité Austreberthe Cailly - Le 108 - 108 allée François Mitterrand - CS 50589 - 76006 ROUEN Cedex) - ou par courriel à la Métropole : enquetepubliquePPAC@metropole-rouen-normandie.fr au plus tard à la date de la fin de l'enquête publique, à savoir le 27 janvier 2025 à 17h30 (clôture de l'enquête publique).

Le commissaire enquêteur assurera deux permanences à la mairie de Malaunay le lundi 13 janvier 2025 de 9h à 12h et le lundi 27 janvier 2025 de 14h30 à 17h30 (clôture de l'enquête publique).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables sur jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, ainsi qu'en mairie de Malaunay. Le Bureau Métropolitain se prononcera par délibération sur l'approbation du déclassement et la cession de ces emprises du domaine public métropolitain.

